



Le 20 mars 2017

FORTES TENSIONS DANS LES CENTRES DE CONTRÔLE DE L'AVIATION CIVILE

Le début du mois a été marqué par des mouvements sociaux importants au sein de trois centres de contrôle aérien. Ces mouvements d'ampleur viennent témoigner d'une dégradation en profondeur du climat social à la DGAC suite à la remise en cause d'une partie du protocole d'accord signé il y a tout juste 8 mois.

Une direction qui choisit de dégrader le climat social, de monter ses centres les uns contre les autres, de créer les conditions de déstabilisation de ces derniers via la mise en place d'un management par la menace ou la peur, soulève de sérieuses inquiétudes, et ce alors même que les événements du week-end ont encore montré qu'en ces temps troublés une sérénité exceptionnelle est indispensable dans les salles de contrôle.

UN ALLIÉ HISTORIQUE À AIDER

Inutile de revenir sur ce qui a fait couler tant d'encre et alimenter tant de conversations en salle de repos, le prix de la casse du 1j/2 a été largement sous-évalué par le syndicat majoritaire. **Dès lors, reconnaître dans le GT 7 que d'autres solutions innovantes existent, sont au moins aussi performantes que le 7j/12, mais ne cassent pas de pilier fondamental de notre organisation, devient finalement inconcevable pour notre administration.** Un tel aveu mettrait le syndicat majoritaire dans une situation inextricable.

Voilà qui explique que l'UNSA-ICNA doive lutter pour faire appliquer le protocole. Car en effet, chaque fois que les sections locales répondent aux requêtes de l'administration, une nouvelle exigence apparaît, retoquant systématiquement, avec des arguments douteux et des contradictions flagrantes, les propositions performantes de l'UNSA-ICNA.

MARCHE ARRIÈRE TOUTE

En revenant, sans préavis et à marche forcée, sur des engagements protocolaires du volet évolution des conditions de travail, la DGAC révèle qu'elle a signé un peu vite. En relisant le protocole, pour les organismes qui ne font pas l'objet d'expérimentations, c'est bien sans être imposées que des mesures adaptées devaient permettre dès l'été dernier d'optimiser la performance des textes actuels. **Mais voilà, constatant que les organismes ne se bousculent pas pour réclamer l'expérimentation du protocole comme elle l'espérait, elle s'adapte et considère finalement que le statu quo n'est plus une option. Les menaces de plan B fleurissent et, reniant son engagement, elle ignore les avis défavorables rendus par plusieurs Comités Techniques.**

SA FAIM JUSTIFIERAIT LES MOYENS

Communication interne, menace de nouveaux BO ahurissants, les heures sombres d'un management délétère qu'on croyait abandonné refont surface à la DGAC. Le management par la peur qui conduit l'employé à accepter la voie prônée par l'employeur, afin de mettre un terme à l'incertitude ou à l'alternative qu'on annonce pire que le mal. **Pourtant qui pourrait penser dans notre secteur d'activité qu'une direction prendrait le risque de perturber la sérénité des salles de contrôle pour parvenir à ses fins et permettre des réorganisations contraintes ?** Voilà des managers qui acceptent de jouer dangereusement avec le feu et la sécurité. Pour quel gain ?

Car pour nos métiers à haute responsabilité et fort investissement personnel, s'abriter derrière un référentiel réglementaire dans cette course à la productivité a ses limites. Il est illusoire pour nos dirigeants de croire qu'il suffit qu'un tour de service soit légal pour qu'il soit exécutable chaque jour par les contrôleurs. Derrière des durées de travail, des périodes de charge, des limites de congés, c'est bel et bien la forme physique et les capacités cognitives des contrôleurs qui sont impactées.

Rappelons à nos managers, qui peuvent parfois oublier que derrière nos conditions de travail nous parlons de sécurité, qu'une fois les débats réglementaires passés, **les seuls cadres qui veillent ne sont pas ceux qu'ils écrivent dans un arrêté depuis leur bureau, ce sont ceux que les contrôleurs parviendront à accepter, car ils les jugeront compatibles avec l'exercice de leurs missions.**

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

